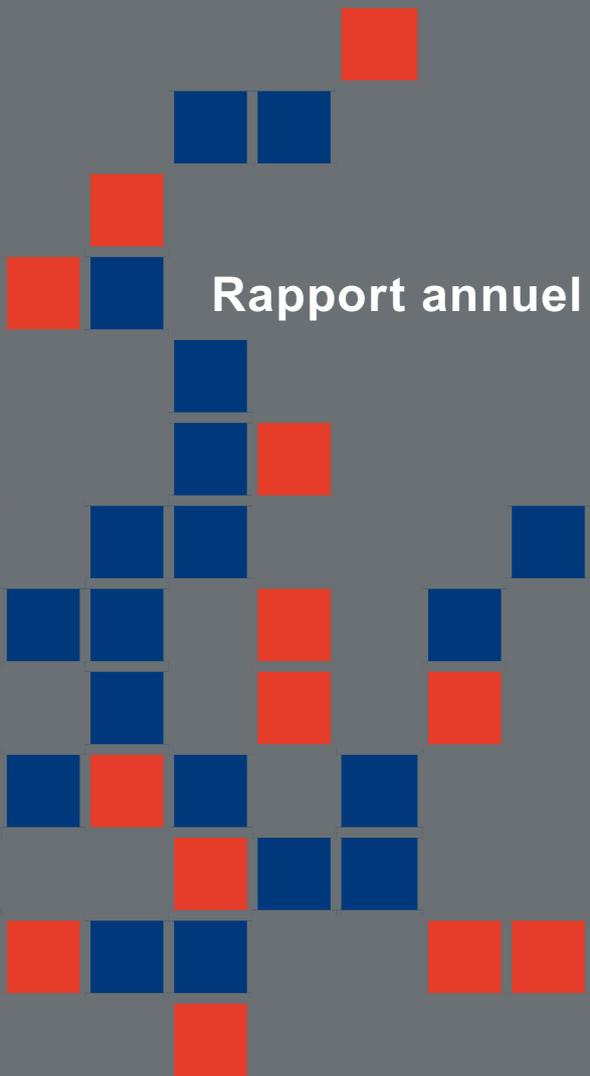


o a q

organe d'accréditation et d'assurance qualité  
des hautes écoles suisses



## Rapport annuel 2009

Organe d'accréditation et d'assurance qualité  
des hautes écoles suisses (OAQ)

Rapport annuel 2009

## Table des matières

	<b>Avant-propos</b>	<b>5</b>
<b>1</b>	<b>L'OAQ</b>	<b>7</b>
1.1	Secrétariat	7
1.2	Conseils scientifiques	7
<b>2</b>	<b>Accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires</b>	<b>8</b>
2.1	Procédures 2009	8
2.2	Conclusion du cycle d'audits de qualité 2008	8
2.3	Projet: révision des standards d'accréditation	9
<b>3</b>	<b>Accréditation dans le domaine des hautes écoles spécialisées</b>	<b>9</b>
3.1	Procédures d'accréditation	9
3.2	Procédures d'évaluation	10
<b>4</b>	<b>Accréditation dans le domaine des professions médicales</b>	<b>10</b>
4.1	Formation	10
4.2	Formation postgrade	10
<b>5</b>	<b>Accréditation en Allemagne</b>	<b>11</b>
<b>6</b>	<b>Collaborations nationales</b>	<b>12</b>
6.1	Aperçu	12
6.2	Réseau Qualité	12
6.3	Groupe de travail « Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses »	13
6.4	Collaboration avec l'UNES et le pool d'accréditation étudiantin	13
6.5	Groupe de travail Swissuni – OAQ	13
<b>7</b>	<b>Collaborations internationales</b>	<b>14</b>
7.1	Examens externes des agences	14
7.2	Atelier ECA	15
<b>8</b>	<b>Information et communication</b>	<b>15</b>
8.1	Exécution du mandat d'information et de communication	15
<b>9</b>	<b>Finances</b>	<b>16</b>
9.1	Bilan et comptes de résultat 2009	16
9.2	Rapport de l'organe de vérification des comptes	18
<b>10</b>	<b>Programme 2010</b>	<b>20</b>
10.1	Contrôles de qualité 2010	20
10.2	Affaires internationales	20
	<b>Annexes</b>	<b>21</b>

## Avant-propos

Pendant l'année écoulée, l'OAQ a concentré ses activités sur les examens préalables dans le domaine universitaire ainsi que sur l'exécution de procédures d'accréditation dans le domaine des HES et des formations médicales post-grade.

Pour ce qui est des HES, en 2009, 29 demandes se sont ajoutées aux 17 procédures d'accréditation de filières d'études en cours. 11 procédures ont pu être menées à bien. Pour ce travail, l'OAQ se fonde sur les directives du DFE/OFFT et tient compte – avec l'appui du Conseil scientifique très actif en la matière – des spécificités des HES suisses.

Dans le domaine de la formation postgrade médicale, les procédures d'accréditation ont été préparées conformément aux dispositions de la Loi sur les professions médicales en étroite collaboration avec l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) et avec la Fédération des Médecins Suisses (FMH). 48 filières de formation post-grade seront donc examinées jusqu'en 2011. Les premiers rapports d'experts ont été présentés à la fin de l'année.

Pendant cette année, l'OAQ a également été soumis à une procédure d'accréditation par le Conseil d'accréditation allemand afin d'être habilité à accréditer des programmes et des institutions en Allemagne. L'OAQ a été accepté sous certaines conditions, conditions qui ont été remplies au 31 décembre 2009.

A la fin du mois de septembre, Monsieur Rolf Heusser, directeur depuis la création de l'OAQ, a quitté ses fonctions. Il a été la cheville ouvrière de l'OAQ, il a contribué à établir l'OAQ sur des bases solides ce qui lui a valu une grande reconnaissance internationale. Le professeur Dominique de Werra et le professeur Jan De Maeseneer ont également quitté (après un mandat de 8 ans) le Conseil scientifique. Tous deux y ont siégé dès sa création et ont contribué notablement au développement de l'OAQ.

L'environnement de l'OAQ, et donc ses tâches, évoluent de façon très dynamique. Alors que dans les premières années, il s'agissait surtout d'établir les procédures et d'élaborer les documents de fonds – le tout en harmonie avec les exigences internationales – et enfin de les mettre en œuvre dans le cadre des audits qualités. Ces dernières années, ce sont les procédures réalisées pour des tiers qui ont occupé une place de plus en plus importante. Cela va changer ces prochaines années, lorsque les accréditations dans le domaine des formations médicales universitaires vont constituer la part principale de nos activités. La nouvelle loi sur l'aide aux universités et sa coordination, va certainement amener de profonds changements, changements qui sont actuellement en discussion au Parlement.

Tous les collaborateurs de l'OAQ remercient les partenaires pour leur confiance et l'agréable collaboration.

**Paul Zinsli**

Directeur a.i. de l'OAQ

## Abréviations

ACSUCYL	Agencia para la Calidad del Sistema Universitario de Castilla y León
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
COHEP	Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités Suisses
CSHEP	Conférence suisse des hautes écoles pédagogiques
CSHES	Conférence suisse des hautes écoles spécialisées
CUS	Conférence universitaire suisse
DFE	Département fédéral de l'économie
EAEVE	European Association of Establishments for Veterinary Education
ECA	European Consortium for Accreditation in Higher Education
ENQA	European Association for Quality Assurance in Higher Education
ESG	European Standards and Guidelines
ESU	European Student's Union
EUA	European University Association
EURASHE	European Association of Institutions in Higher Education
EQAR	European Quality Assurance Register in Higher Education
FMH	Fédération des médecins suisses
HES	Haute école spécialisée
IUQB	Irish Universities Quality Board
LAHE	Loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles
LAU	Loi sur l'aide aux universités
LPMed	Loi sur les professions médicales
MEBEKO	Commission des professions médicales
Nqf.ch_HS	Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
OFSP	Office fédéral de la santé publique
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
UNES	Union des étudiant-e-s de Suisse
VLHORA	Vlaamse Hogeschoolraad

## 1 L'OAQ

L'OAQ sert principalement à garantir et à promouvoir la qualité de l'enseignement et de la recherche dans les HE universitaires suisses. Il prépare les décisions de la Conférence des Universités Suisses (CUS) en matière d'accréditation des HE universitaires suisses et de leurs filières d'études.

Dans le domaine des professions médicales universitaires, l'OAQ est chargé de l'examen des demandes d'accréditation des HE adressées au Conseil d'accréditation.

L'OAQ est l'agence reconnue par le DFE pour l'exécution des accréditations dans le domaine des HES.

L'OAQ est indépendant dans son travail aussi bien sur le plan technique qu'opérationnel: il s'appuie sur une base juridique, s'inspire des pratiques internationales et utilise les données tirées de la recherche.

### 1.1 Secrétariat

Le Secrétariat de l'OAQ est chargé des affaires opérationnelles. Le directeur dirige une équipe d'environ 12 collaborateurs. Lors du recrutement, l'on s'est assuré d'avoir une diversité aussi grande que possible en termes de formation scientifique et d'origine géographique. Les trois langues nationales y sont représentées.

En 2009, il y a eu un départ et deux arrivées à l'OAQ: en automne, le directeur Rolf Heusser, qui a fortement contribué à l'édification et au développement de l'OAQ, a quitté l'agence. Deux nouvelles collaboratrices scientifiques sont arrivées: il s'agit de Madame Stephanie Hering et de Madame Petra Lauk Kwasnitza.

### 1.2 Conseils scientifiques

L'OAQ est accompagné dans ses activités par deux Conseils scientifiques; l'un pour les HE universitaires et l'autre pour les HES. Les Conseils sont responsables de la qualité scientifique et sont les garants du fait que les procédures appliquées correspondent aux standards internationaux.

#### 1.3.1 Conseil scientifique pour les hautes écoles universitaires

Le Conseil des HE universitaires se compose de cinq personnalités venant de Suisse ou de l'étranger. Il est dirigé par Madame le Prof. Andrea Schenker-Wicki (Université de Zürich). Les changements suivants ont eu lieu pendant l'année sous revue: le Prof. Dominique de Werra (EPFL, Lausanne, depuis 2001) et le Prof. Jan De Maeseneer (Université de Gand, Belgique) ont quitté leur fonction, leur mandat de 8 ans arrivant à échéance. Le Prof. Reinhold R. Grimm (président du Conseil d'accréditation de la Fondation d'accréditation des filières d'études en Allemagne) et Madame Andrée Sursock (Senior Advisor et ancien Secrétaire général de l'EUA) ont été nommés au Conseil. Les autres membres en sont: Padraig Walsh (IUQB, Irlande, depuis 2005) et le Prof. Bernadette Charlier (Université de Fribourg).

Le Conseil scientifique et l'équipe du Secrétariat se sont réunis dans deux séances de travail. En outre, il y a eu plusieurs procédures de consultations écrites. C'est par cette voie que les recommandations d'accréditation et les compositions des groupes d'experts ont été adoptées.

### **1.3.2 Conseil scientifique pour les HES**

Ce conseil est dirigé par le Prof. Dieter Euler (Université de St. Gall). Les membres en sont : le Prof. Jacques P. Bersier (HE d'Ingénieur et d'Architecture de Fribourg; nouveau depuis mars 2009); le Prof. Jürgen von Troschke (Agence d'accréditation pour les filières dans les domaines de la santé et des affaires sociales, Allemagne); Martin Prchal (Association Européenne des Conservatoires, NL); le Prof. Dr. Andrea Schenker-Wicki (Université de Zurich).

En raison de l'augmentation du nombre de procédures dans le domaine des HES et de leur complexité croissante, les tâches du Conseil se sont considérablement accrues pendant cette dernière année. Outre les deux séances de travail, il y a eu de nombreuses procédures de consultations écrites. Le Conseil a adopté les recommandations d'accréditation de l'OAQ et validé la composition des panels d'experts prévus pour les procédures en cours dans le domaine de la formation.

Quant à la formation continue, le Conseil est habilité à prendre lui-même des décisions d'évaluation. En 2009, il s'est prononcé dans trois cas.

## **2 Accréditation dans le domaine des hautes écoles universitaires**

### **2.1 Procédures 2009**

Pendant cette année, l'OAQ a mené à bien en tout 9 procédures d'accréditation pour la CUS. Il s'agissait d'examiner 6 institutions et 2 filières d'études. Mandaté par le SER (Secrétariat d'Etat à l'Education et à la Recherche), l'OAQ s'est penché en 2009 sur deux institutions dans le cadre des procédures de reconnaissance du droit aux subventions conformément à la loi sur l'aide aux universités. En outre, l'OAQ a effectué les examens préalables concernant des demandes d'accréditation d'institutions privées.

Pour ses procédures, l'OAQ s'appuie sur un groupe d'environ 250 experts renommés au niveau national et international.

### **2.2 Conclusion du cycle d'audits de qualité 2008**

En 2008, l'OAQ a réalisé le second cycle d'audits de qualité dans les HE universitaires qui comprenait – et c'est nouveau – l'examen de l'EPFZ et de l'EPFL. En 2009, ce cycle s'est achevé par un questionnaire adressé aux institutions et aux experts.

Les procédures d'audit de qualité ne devraient pas seulement être un instrument servant au contrôle de la qualité, mais aussi contribuer à l'amélioration de cette dernière. C'est la raison pour laquelle il est extrêmement important pour l'OAQ de recevoir un feedback direct : comment le processus a-t-il été perçu ? Quels aspects ont été jugés positivement et négativement ? Pour cela, l'OAQ a mené une enquête auprès des universités et des experts. Les évaluations sont dans l'ensemble positives. Les résultats forment une base précieuse permettant de poursuivre le développement des procédures d'examen de la qualité de l'OAQ et servent à une amélioration continue des processus.

### 2.3 Projet : révision des standards d'accréditation

Les standards pour l'accréditation des institutions et des filières d'études datent de 2003 et doivent être révisés pour les raisons suivantes :

- Adaptation en vue de la nouvelle LAHE (il y est par ex. suggéré de rendre obligatoire l'accréditation institutionnelle de tous les types de HE en Suisse)
- Adaptation en vue des nouvelles directives suisses (p.ex. les directives pour l'assurance qualité interne dans les HE universitaires, directives pour l'accréditation en médecine, etc.)
- Intégration des résultats des procédures réalisées jusqu'à présent en Suisse (feedback des institutions examinées, des experts et de l'OAQ)
- Adaptation à l'évolution et aux standards internationaux.

Les travaux ont commencé en 2008 et seront probablement achevés en 2010. Il est particulièrement important que les standards institutionnels et les standards par filières d'étude soient complémentaires. Un autre élément clé est un système d'accréditation axé sur les acquis. C'est justement un aspect essentiel en prévision de l'introduction du cadre national de qualification. Outre un remaniement des standards d'accréditation génériques, il conviendra également de développer des standards spécifiques voire de remanier ceux qui existent (p.ex. dans le domaine de la formation continue ou des professions médicales).

## 3 Accréditation dans les hautes écoles spécialisées

L'OAQ est une agence d'accréditation reconnue par le DFE et en tant que telle, elle a effectué de nombreuses procédures d'accréditation dans le domaine des HES. Les procédures se fondent sur les Directives d'accréditation du DFE pour les HES.<sup>1</sup>

### 3.1 Procédures d'accréditation

En tout, dix-sept filières d'études ont fait l'objet d'une procédure dont huit Bachelors et neuf Masters. Il s'agit de filières dans les branches les plus variées telles que le design et les arts visuels, l'économie, la musique, l'ingénierie ou la santé.

Par ailleurs, parallèlement aux procédures d'accréditation, l'OAQ a organisé pour la première fois dans le domaine des HES une vérification des conditions.

Sur requête des HE de musique concernées, les procédures dans les domaines de la musique et de la musicologie ont été élaborées et réalisées conjointement avec l'Association Européenne des Conservatoires (AEC). Pour ce faire, toujours en collaboration avec l'AEC, l'OAQ a complété ses propres standards par des standards spécifiques à cette branche.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> En application des Directives du DFE pour l'accréditation des HES et de leurs filières (Directives d'accréditation des HES)

<sup>2</sup> Ce travail a été réalisé en se fondant sur une publication intitulée « L'assurance qualité et l'accréditation dans l'enseignement musical supérieur : caractéristiques, critères et procédures » ; [www.bologna-and-music.org/mecanismevaluation](http://www.bologna-and-music.org/mecanismevaluation)

L'OAQ dans sa constante recherche d'une amélioration continue de la qualité a aussi lancé une évaluation à grande échelle dans le domaine des HES. Une fois la procédure achevée, les HES participantes ainsi que les experts ont été interrogés. Une première analyse montre que les procédures, de façon générale, sont très bien accueillies par toutes les personnes interrogées. L'on a surtout souligné les points positifs qu'étaient l'organisation et la communication. La critique portait principalement sur le fait que certains standards de qualité étaient redondants et trop flous. L'OAQ s'attache actuellement à continuer à développer et améliorer les points critiqués.

### **3.2 Procédures d'évaluation**

Dans le domaine du perfectionnement, en 2009 l'OAQ a mené trois procédures d'évaluation et octroyé le label de qualité « OAQ evaluated » à trois reprises. L'évaluation des filières de perfectionnement est facultative. Elles sont réalisées avec les mêmes standards que les procédures d'accréditation. L'instance de décision est le Conseil scientifique de l'OAQ.

## **4 Accréditation dans le domaine des professions médicales**

### **4.1 Formation**

Comme préparation à l'accréditation des filières d'études selon la Loi sur les professions médicales (LPMéd) entrée en vigueur en 2007, l'OAQ a élaboré ou remanié, sur mandat de l'OFSP, les standards de qualité et les guides d'autoévaluation de toutes les professions médicales (médecine humaine, dentaire, vétérinaire, pharmacie et chiropractique) ainsi que leurs traductions en allemand, français et anglais.

C'est également sur mandat de l'OFSP, que l'OAQ a élaboré pendant l'année sous revue un concept visant à une procédure d'accréditation combinée selon la LPMéd, la LAU et l'EAEVE de la filière de médecine vétérinaire. Dans ce but, un expert mandaté par l'OAQ a procédé à une comparaison entre le rapport d'autoévaluation de la Faculté Vetsuisse dans le cadre de la procédure d'évaluation de l'EAEVE en 2007 et les standards de qualité remaniés.

### **4.2 Formation post-grade**

La Loi sur les professions médicales universitaires (LPMéd) du 23 juin 2006, RS 811.11 définit une obligation d'accréditation pour « les filières de formation postgrade, qui mènent à un titre postgrade fédéral ». Cela concerne les programmes de médecine humaine et dentaire ainsi que la filière postgrade en chiropractie. L'OAQ a été chargé du développement et de la réalisation de ces procédures d'accréditations.

Pendant la première moitié de l'année 2009, l'OAQ a surtout été occupé à remanier et finaliser le concept et les instruments qui l'accompagnent. Il s'agit notamment de :

- la constitution d'un pool d'experts et la vérification de leur indépendance
- la définition d'une liste de critères pour la sélection des établissements de formation post-grade pour les visites sur place (échantillonnage)
- la finalisation des instruments pour les médecines humaine et dentaire ainsi que pour la chiropractie y compris les traductions pour :

#### **A) La médecine humaine :**

- Accréditation des filières de formation postgrade en médecine humaine. Standards de qualité
- Guide d'autoévaluation (phase 1). Instructions pour les sociétés de discipline médicale
- Guide d'évaluation externe (phase 2). Recommandations aux experts

#### **B) La médecine dentaire :**

- Accréditation des filières de formation postgrade en médecine dentaire. Standards de qualité
- Guide d'autoévaluation (phase 1). Instructions pour les sociétés spécialisées
- Guide d'évaluation externe (phase 2). Recommandations aux experts

#### **C) La chiropractique :**

- Accréditation des filières de formation postgrade en chiropractique. Standards de qualité
- Guide d'autoévaluation (phase 1). Instructions pour l'organisation responsable
- Guide d'évaluation externe (phase 2). Recommandations aux experts

L'évaluation externe a commencé pendant la seconde moitié de l'année. Elle comprend la rédaction d'un avis par des experts externes sur les rapports d'autoévaluation élaborés par les sociétés spécialisées ainsi que sur l'exécution des visites sur place dans les établissements sélectionnés (cf. liste des procédures dans l'annexe).

## **5 Accréditation en Allemagne**

L'OAQ a déposé une demande d'accréditation au Conseil d'accréditation allemand. Cette dernière permet de réaliser des procédures en Allemagne et de décerner le label de qualité du Conseil d'accréditation.

Pour la procédure de reconnaissance, l'OAQ a exposé les motifs de sa demande (rapport d'autoévaluation) et élaboré les conditions cadres nécessaires à l'activité envisagée (création d'une commission d'accréditation, guides pour les procédures). Au printemps 2009 a eu lieu la visite sur place. Un groupe de cinq experts internationaux ainsi qu'un membre du Secrétariat du Conseil d'accréditation ont rendu visite à l'OAQ.

Les membres de ce panel étaient :

- Prof. Reinhard Zintl (Représentant du Conseil d'accréditation, représentant des HE)
- Floris Lammens, Vlaamse Hogescholenraad, Bruxelles (représentant des HE, représentant international)
- Dr. Guy Haug, conseiller indépendant (représentant international)
- Dr. Christoph Anz, BMW Group (représentant de la pratique professionnelle)
- Regina Weber, Université de Potsdam/Université d'enseignement à distance, Hagen (étudiant)

Pendant la visite sur place, les experts se sont entretenus avec tous les collaborateurs du Secrétariat, avec des représentants des HE, des experts travaillant déjà pour l'OAQ ainsi qu'avec les membres du Conseil scientifique de l'OAQ et de la Commission d'accréditation.

Le groupe d'experts en est arrivé à la conclusion que l'OAQ remplissait pour l'essentiel les critères autorisant une accréditation. Par la suite, le Conseil d'accréditation a dans sa décision du 9 juin 2009, reconnu l'OAQ qui est ainsi la première agence étrangère habilitée à réaliser des accréditations de systèmes et de programmes en Allemagne. L'accréditation était soumise à certaines conditions, qui ont été remplies par l'OAQ à la fin de l'année.

## **6 Collaborations nationales**

### **6.1 Aperçu**

Les principaux partenaires nationaux de l'OAQ sont la CUS, la CRUS, la CSHES, l'UNES, la CDIP ainsi que les offices fédéraux compétents (SER, OFFT et OFSP) avec lesquels la collaboration s'est intensifiée au cours des années. Ce qui se reflète dans les rencontres régulières, l'organisation de colloques communs ainsi que la participation à différents groupes de projet et de travail. A l'annexe 3 figure un tableau des différentes collaborations nationales de l'OAQ.

### **6.2 Réseau Qualité**

Le réseau Qualité a été créé à l'initiative de l'OAQ en 2003 et déploie maintenant ses activités sur mandat formel de la CRUS. Il est dirigé par un membre du rectorat de l'Université de Lausanne et comporte 3 groupes de travail internes (groupe de travail sur l'accréditation institutionnelle, sur la situation des étudiants et sur les bonnes pratiques en matière d'assurance qualité). Les membres de ce réseau sont les responsables qualité des universités cantonales et des deux EPF ainsi que des représentants de la CRUS, des organisations d'étudiants et de l'OAQ.

### **6.3 Groupe de travail «Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses»**

Dans le cadre de qualification «nqf.ch-HS», les cycles de formation et les qualifications sont définis à l'aide de descripteurs, de profils, de crédits-ECTS, de types de diplômes et de conditions d'admission.

L'OAQ est membre actif depuis 2005 d'un groupe de travail pour le développement du nqf.ch-HS. Après la procédure de consultation sur le projet, un texte adapté par le Comité directeur des trois Conférences de recteurs CRUS, CSHES et COHEP a été adopté le 23 novembre 2009. Le nqf.ch-HS est disponible sur : [www.qualifikationsrahmen.ch](http://www.qualifikationsrahmen.ch)

L'OAQ estime qu'à l'avenir, les accréditations serviront aussi à vérifier si les institutions respectent les exigences du cadre de qualification et la façon dont elles le font. Ce qui devrait être le cas avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les universités (Loi fédérale sur l'aide aux universités et la coordination dans le domaine des universités suisses, LAHE).

### **6.4 Collaboration avec l'UNES et le pool d'accréditation étudiantin**

Les Directives de la CUS du 28 juin 2007 stipulent que les étudiants doivent être représentés dans les panels d'experts. Dans les HES aussi, l'OAQ engage des étudiants comme experts.

Le recrutement se fait par le biais d'un pool d'étudiants, que l'OAQ a créé conjointement avec l'UNES (l'Union des Etudiants de Suisse). Ce pool d'accréditation comprend des étudiants de toutes les disciplines de différentes HE suisses (universités et HES). Les experts étudiants sont formés conjointement avec l'UNES avant de prendre part à une procédure. En 2009, deux ateliers de formation ont été organisés. Les étudiants experts ont ensuite participé à de nombreuses procédures d'accréditation.

### **6.5 Groupe de travail Swissuni – OAQ**

Depuis 2007, l'OAQ travaille avec Swissuni, l'Association des services de formation continue des universités suisses, à une approche de développement de la qualité pour la formation continue universitaire. Les recommandations qui en découlent s'appuient sur les différentes étapes de la conception et du développement d'une filière de formation continue.

Cette approche de développement de la qualité est un instrument dynamique, stratégique et peut également :

- servir de fil rouge à la discussion, la planification et le contrôle de la qualité grâce à une communication ouverte
- permettre de définir les processus et de préciser les domaines de compétences
- contribuer à identifier les spécificités d'un programme

Les recommandations devraient être un instrument efficace pour le développement de l'assurance qualité et servir aux futures accréditations. Elles seront publiées en mai 2010.

## 7 Collaborations internationales

La collaboration avec des agences d'assurance qualité internationales est très importante pour l'OAQ qui est extrêmement actif dans les réseaux européens et internationaux; depuis 2004, l'OAQ est un membre actif de l'ECA, un consortium de 16 agences d'accréditation européennes importantes. Des collaborateurs scientifiques de l'OAQ participent aux quatre groupes de travail de l'ECA.

De plus l'OAQ est membre de l'ENQA, l'organe qui défend les intérêts de l'assurance qualité au niveau politique, et également du réseau mondial INQAAHE.

La coopération internationale a pour objectif une comparabilité directe entre les agences, visant à identifier et échanger les « best practices ». Une vue d'ensemble des présentations de l'OAQ à l'étranger figure dans l'annexe 4.

### 7.1 Examens externes des agences

Conformément à l'ESG, élaboré par l'ENQA et adopté par la Conférence ministérielle de Bergen en 2005, toutes les agences d'assurance qualité européennes doivent se soumettre tous les cinq ans à une évaluation externe. Une telle procédure est obligatoire pour le renouvellement de l'affiliation en tant que membre de plein droit ou pour une nouvelle adhésion à l'ENQA. Les résultats peuvent faciliter l'admission au registre EQAR.

Cet examen externe d'une agence peut être réalisé soit par l'ENQA ou par une agence agréée mandatée. Dans ce dernier cas, il incombe au Conseil (Board) de l'ENQA de nommer les experts et de statuer conformément à l'ESG.

L'OAQ a été chargé, par l'agence belge VLHORA, de réaliser l'examen externe de cette dernière en vue du renouvellement de son affiliation en tant que membre de plein droit à l'ENQA. La procédure, qui s'est déroulée en février 2009, s'est achevée par une décision positive de l'ENQA.

De plus l'OAQ a organisé l'évaluation externe en 2009 de l'ACSUCYL. Cette agence espagnole souhaitait être admise comme membre de plein droit à l'ENQA afin de pouvoir présenter une demande d'adhésion au EQAR.

Une collaboratrice scientifique de l'OAQ a été nommée « Secrétaire » du panel d'experts dans les deux examens mentionnés. A ce titre, elle a rédigé les expertises en collaboration étroite avec son « peer leader » et les autres experts. Ces activités déployées dans le cadre des évaluations externes d'autres agences ont permis de mieux connaître l'ESG et sa mise en œuvre tout en contribuant au développement et à l'amélioration de l'OAQ.

En 2009 d'autres représentants du Secrétariat de l'OAQ ont participé à des évaluations externes d'agences en tant que membres du panel de révision pour le compte de l'ENQA ou d'agences tierces.

Cette expérience a été particulièrement enrichissante. Elle a fourni une occasion d'aborder de façon critique les ESG et de contribuer à l'amélioration et au développement de la qualité de l'OAQ.

## **7.2 Atelier ECA**

En 2009, l'OAQ a accueilli la conférence annuelle de l'ECA, qui se déroule chaque année dans un autre pays membre. Environ 50 personnes ont participé à ce congrès qui s'est tenu les 11 et 12 juin à l'EPF de Zurich.

Dans la première partie, les participants se sont rencontrés dans les différents groupes de travail : Groupe de travail 1 : reconnaissance mutuelle; Groupe de travail 2 : Accréditation institutionnelle; Groupe de travail 3 : Information/Communication (Banque de données européenne « Crossroads »); Groupe de travail 4 : Développements européens de l'assurance qualité. La seconde partie, publique, de la conférence, a débuté par un exposé de Madame Martina Weiss, Secrétaire Générale de la CUS. Il a été suivi d'un autre présenté par Nick Harris, le grand expert des réformes de Bologne (UK), à la suite de quoi les différents groupes de travail ont présenté les résultats de leurs discussions.

## **8 Information et communication**

### **8.1 Exécution du mandat d'information et de communication**

L'OAQ considère que l'information et la communication font partie de son travail et défend une politique ouverte et transparente dans ces deux domaines. Fidèle à ce principe, l'OAQ publie sur son site Web les décisions d'accréditation positives. Quant aux procédures universitaires – après consultation de l'institution concernée – les avis des experts ainsi que le rapport final de l'OAQ sont également publiés sur le Web. Il manque toutefois une base juridique pour la publication des décisions négatives; de même l'OAQ ne fournit pas de renseignements sur les retraits de procédures.

Les institutions resp. filières d'études accréditées reçoivent une version électronique du logo d'accréditation afin de l'utiliser sur leur propre site Web ou sur leurs documents imprimés.

L'OAQ publie dans les trois langues nationales et en anglais. Sur le site en quatre langues, l'on trouve tous les instruments en format PDF téléchargeable.

Outre la mise à disposition d'informations et d'instruments sur le site Web, l'OAQ est également le « guichet » pour toutes sortes de demandes émanant de divers groupes d'intérêt. L'on répond également – pour autant cela relève des compétences de l'OAQ – à diverses demandes.

Au plan international, l'OAQ participe à l'élaboration d'une banque de données (« Crossroads ») pour une publication standardisée des décisions d'accréditation en Europe. Elle sera alimentée par la banque de données interne de l'OAQ et fournira des informations sur les institutions et programmes ainsi que sur les universités et les systèmes d'accréditation des pays participants.

## 9 Finances

### 9.1 Bilan et compte de résultat 2009

#### Bilan au 31 décembre 2009

<b>Actifs</b>	<b>CHF</b>
Caisse	1 771.25
Compte courant, compte d'épargne BCBE	262 311.69
Débiteurs et impôt anticipé	362 745.15
Banque Valiant, cautionnement du loyer	15 209.50
Actifs transitoires	34 871.45
Travaux entrepris sur mandat de tiers y compris accréditations privées	429 027.50
<b>Total actifs</b>	<b>1 105 936.54</b>

#### Passifs

Créanciers	-55 167.45
Obligations à l'égard de cantons universitaires	-70 603.85
Versements anticipés	-768 437.15
Passifs transitoires	-77 614.70
Excédents au bilan	-134 113.39
<b>Total passifs</b>	<b>-1 105 936.54</b>

#### Compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009

<b>Dépenses</b>	<b>CHF</b>
Salaires, y compris charges sociales et honoraires conseil scientifique	-1 540 299.45
Relations publiques, site Web, Corporate Identity	-14 771.60
<b>Exploitation</b>	
Loyer/entretien	-96 549.50
Acquisitions techniques (TED, banque de données, téléphone)	-60 643.10
Dépenses d'exploitation	-83 737.45
Organisation de congrès et d'ateliers	-32 016.65
Coûts accréditations	
(organisation, documentation, traductions, avis de droit)	-340 763.30
Divers et imprévus	-2 515.65
Résultat financier	5 104.45
<b>Total des dépenses</b>	<b>-2 166 192.25</b>
Compte de clôture	-191 877.60
<b>Total</b>	<b>-2 358 069.85</b>

**Recettes**

---

Contributions	
Canton de BS	101 539.00
Canton de BE	134 451.00
Canton de FR	79 979.00
Canton de GE	149 096.00
Canton de NE	34 883.00
Canton de SG	40 655.00
Canton de TI	17 821.00
Canton de VD	99 824.00
Canton de ZH	227 941.00
Canton de LU	13 311.00
Confédération	899 500.00
Accréditations/évaluations HES	361 068.60
Accréditations/évaluations secteur privé	17 507.90
Prestations à des tiers/Accords en médecine	164 374.45
Ateliers et contributions	16 118.90
<b>Total</b>	<b>2 358 069.85</b>

---



Reg. Nr. 1.10055.325.00349.03

## ***Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision***

### ***an die Mitglieder der Schweizerischen Universitätskonferenz***

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) des Organs für Akkreditierung und Qualitätssicherung der Schweizerischen Hochschulen (OAQ) für das am 31. Dezember 2009 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist die Geschäftsstelle des OAQ verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Die Eidgenössische Finanzkontrolle ist gestützt auf das Finanzkontrollgesetz unabhängig und erfüllt die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz. Es liegen keine mit ihrer Unabhängigkeit nicht zu vereinbarende Sachverhalte vor.

Unsere Prüfung erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlausagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz, der Vereinbarung vom 14. Dezember 2000 zwischen dem Bund und den Universitätskantonen über die Zusammenarbeit im universitären Hochschulbereich (SR 414.205) sowie der Geschäftsordnung vom 22. Februar 2001 des OAQ entsprechen.

Bern, den 23. Februar 2010

EIDGENÖSSISCHE FINANZKONTROLLE



Eric-Serge Jeannot  
Zugelassener  
Revisionsexperte



Brigitte Robert Blanchard  
Zugelassene Revisorin

**Beilage:** Jahresrechnung bestehend aus Bilanz per 31.12.2009 und  
Erfolgsrechnung vom 01.01.2009 – 31.12.2009

## **10 Programme 2010**

### **10.1 Contrôles de qualité 2010**

A la fin de 2009, l'OAQ avait de nombreuses procédures en cours dans le domaine des HES, qui seront achevées en 2010. L'on attend d'autres demandes, puisque conformément aux ordonnances du DFE, la majorité des programmes Bachelor et Master des HES suisses devra être accréditée d'ici à mi-2011. Des procédures particulièrement complexes (regroupement de plusieurs programmes Master, etc.) seront des défis majeurs à relever.

Dans le cadre de l'accord avec l'OFSP relatif aux préparatifs de l'accréditation des filières d'études des professions médicales, l'OAQ finalisera jusqu'au printemps 2010 tous les instruments nécessaires à cet effet et établira en collaboration avec le Conseil d'accréditation et le département formation de la MEBEKO un calendrier des procédures d'accréditation. En 2010, l'OAQ réalisera en collaboration avec l'EAEVE une procédure d'accréditation commune de la filière d'études de médecine vétérinaire (Berne et Zurich) selon la LPMéd, la LAU et EAEVE. La visite sur place des experts internationaux se déroulera en septembre 2010.

Dès l'automne 2010, débiteront les procédures d'accréditation de toutes les filières d'études dans les professions médicales menant à des diplômes fédéraux reconnus (médecine humaine, dentaire, vétérinaire, pharmacie et chiropractie). Les visites sur place effectuées par des experts internationaux se dérouleront principalement en 2011. Dans le domaine de la formation postgrade médicale, la majeure partie des 48 procédures sera réalisée et achevée. Outre la médecine humaine, cela concerne également la médecine dentaire avec ses quatre filières postgrades: chirurgie orale, parodontologie, médecine dentaire de reconstruction et chirurgie de la mâchoire ainsi que la chiropractie.

Pour ses activités en Allemagne, l'OAQ a mené en 2009 les premiers entretiens avec des universités allemandes sur l'exécution des procédures d'accréditation des systèmes. En 2010, la priorité sera la poursuite de ces entretiens et la préparation des premières procédures.

### **10.2 Affaires internationales**

En 2010, les activités internationales continueront à être intenses et seront encore consolidées. Il est prévu notamment de participer à différents événements, ainsi que de jouer un rôle actif au European Quality Assurance Forum (EQAF) qui est organisé en partenariat par l'EUA, l'EURASHE, l'ENQA et l'ESU.

## Annexe 1: Procédures 2009

Institution	Objet de la procédure	Type de procédure	Instance décisionnelle
Franklin College Switzerland (FCS), Lugano		Auflagenkontrolle	SUK
Fernstudien Schweiz, Brig (FS-CH)	Universitäre Institution	Akkreditierung	SUK
Fernstudien Schweiz, Brig (FS-CH)	Bachelor of law (Schweizer Recht)	Akkreditierung	SUK
Universität Basel	Master of Science in Nursing	Akkreditierung	SUK
Theologische Hochschule Chur		Auflagenkontrolle	SUK
Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID)	Universitäre Institution	Akkreditierung + Beitragsrechtliche Anerkennung	SUK + EDI
BFH, Fachbereich Wirtschaft und Verwaltung	MSc BFH in Business Administration	Akkreditierung	EVD
BFH, Fachbereich Wirtschaft und Verwaltung	BSc BFH in Wirtschaftsinformatik	Akkreditierung	EVD
BFH, Fachbereich Technik und Informatik	EMBA	Evaluation	OAQ
FHNW, Fachbereich Technik	BSc FHNW in Optometrie	Akkreditierung	EVD
FHO, Hochschule für Technik und Wirtschaft (HTW) Chur	MSc FHO in Business Administration	Akkreditierung	EVD
FHO, FHS St. Gallen, Fachbereich Wirtschaft	MSc FHO in Business Administration	Akkreditierung	EVD
FHZ, Hochschule Luzern – Musik	MA FHZ in Musik	Akkreditierung	EVD
FHZ, Hochschule Luzern – Musik	MA FHZ in Musikpädagogik	Akkreditierung	EVD
FHZ, Hochschule Luzern – Wirtschaft	MSc FHZ in Banking and Finance	Akkreditierung	EVD
FHZ, Hochschule Luzern – Wirtschaft	MSc FHZ in Business Administration	Akkreditierung	EVD
FHZ, Hochschule Luzern – Design & Kunst	MA FHZ in Fine Arts	Akkreditierung	EVD
FHZ, Hochschule Luzern – Design & Kunst	MA FHZ in Design	Akkreditierung	EVD
FHZ, Hochschule Luzern – Technik und Architektur	BSc FHZ in Wirtschaftsingenieur/Innovation	Akkreditierung	EVD
HES-SO, Ecole de tourisme Sierre	BSc HES-SO en Tourisme	Akkreditierung	EVD
HES-SO, Haute école de gestion (HEG) Genève	MAS en Management de la Sécurité des Systèmes d'Information	Evaluation	OAQ
HES-SO	MAS in Nano- and Microtechnology	Evaluation	OAQ
SUPSI, Dipartimento Sanità	BSc SUPSI in Ergoterapia	Akkreditierung	EVD
SUPSI, Dipartimento Sanità	BSc SUPSI in Cure Infermieristiche	Akkreditierung	EVD
SUPSI, Dipartimento Sanità	BSc SUPSI in Fisioterapia	Akkreditierung	EVD
ZFH, Hochschule für Wirtschaft Zürich (HWZ)	BSc ZFH in Kommunikation	Akkreditierung	EVD
ACSUCYL	Qualitätssicherungsagentur	External Review for ENQA	ENQA Board

### Weiterbildung Humanmedizin

Onkologie	Visite	Akkreditierung	EDI
Chirurgie	Visite	Akkreditierung	EDI
Gynäkologie	Visite + Gutachten	Akkreditierung	EDI
Radiologie	Visite	Akkreditierung	EDI
Psychiatrie und Psychotherapie	Visite	Akkreditierung	EDI
Kinder- und Jugendmedizin	Visite	Akkreditierung	EDI
Kardiologie	Visite	Akkreditierung	EDI
Pharmazeutische Medizin	Gutachten	Akkreditierung	EDI

## Annexe 2: Liste des experts dans les procédures 2009

- *Avis Mark*, University of Nottingham, United Kingdom
- *Bachmann Gudrun*, Universität Basel, Schweiz
- *Bailleul Natalie*, Diksmuide, Belgique
- *Barbancho Medina Manuel*, University of Cordoba, Spain
- *Battis Ulrich*, Humboldt-Universität zu Berlin, Deutschland
- *Baumgartner Urs*, Müllheim, Schweiz
- *Behrens Michael H.D.*, Behrens Consulting, Bern, Schweiz
- *Bergmann Alexander*, Lausanne, Schweiz
- *Bieger Thomas*, Universität St. Gallen, Schweiz
- *Bieri Pascal*, Dotzingen, Schweiz
- *Brignoli Reto*, Rüti, Schweiz
- *Brudermann Urs*, Nidau, Schweiz
- *Brühlmann Werner Felix*, Zollikon, Schweiz
- *Cagnolati Wolfgang*, Duisburg, Deutschland
- *Cahn Theodor*, Allschwil, Schweiz
- *Cavallo Franco*, Università degli Studi di Torino, Italia
- *Cochrane Allan D.*, The Open University, Milton Keynes, United Kingdom
- *Crittin Jean*, Sion, Schweiz
- *de Bruin Eling D.*, ETHZ – Institut für Bewegungswissenschaften und Sport, Schweiz
- *De Grandi Pierre*, Prof. hon. à la faculté de Médecine, Université de Lausanne, Schweiz
- *de la Calle Gullón Severo Natanael*, Zamora, Spain
- *De Leersnyder Jean-Marc*, HEC Paris, France
- *Delpy Mischa*, Basel, Schweiz
- *Demming Dagmar*, Universität Erfurt, Deutschland
- *de Senarclens Pierre*, Université de Lausanne, Schweiz
- *Djupsjöbacka Gustav*, Sibelius Academy, Helsinki, Finland
- *Emes Jutta*, Universität der Bundeswehr München, Deutschland
- *Erne Paul*, Luzerner Kantonsspital, Schweiz
- *Fattore Giovanni*, Università Bocconi, Milano, Italy
- *Felisberto Nuno*, Grolley, Schweiz
- *Ferrer Caubet Lluís*, Universidad Autónoma de Barcelona, Spain
- *Ferringo Rosaria*, Université Claude Bernard, Lyon, France
- *Gärtner Claudia*, fhg – Zentrum für Gesundheitsberufe Tirol, Innsbruck, Österreich
- *Gebhardt Lutz*, Fachhochschule Nordwestschweiz – Hochschule für Gestaltung und Kunst, Institut Industrial Design, Schweiz
- *Gertsch Bernard*, Schweiz
- *Gies Stefan*, Hochschule für Musik Carl Maria von Weber, Dresden, Deutschland
- *Gola Muzio*, Politecnico di Torino, Italy
- *Gröbriel Urs*, Fachhochschule Nordwestschweiz – Hochschule für Wirtschaft, Basel, Schweiz
- *Hahn Mona*, Akademie der bildenden Künste Wien, Österreich
- *Harris Nick*, Bath, United Kingdom
- *Hoffmann Bernd*, Justus-Liebig Universität Giessen, Deutschland
- *Hofmann-Antenbrink Margarethe*, MAT Search Consulting, Pully, Schweiz
- *Irmer Manfred*, Kardiologie Freiburg i. Br., Deutschland
- *Junger Alain*, Bernex, Schweiz
- *Kolbeck Felix*, FH München – Hochschule für angewandte Wissenschaften
- *Krakowiak Sacha*, INRIA, France
- *Kramer Anne-Sophie*, Otterloh, Deutschland
- *Kraus Rafaela*, Universität der Bundeswehr München, Deutschland

- *Krestin Gabriel*, Erasmus MC, Rotterdam, The Netherlands
- *Kühni Mohéna*, Bern, Schweiz
- *Laniol-de La Mettrie Marie-Astrid*, Le Chesnay, France
- *Lüscher Klaus P.*, Bottighofen, Schweiz
- *Meewes Markus*, Corivus Swiss AG, Cotterd, Schweiz
- *Meier Christoph*, Berner Fachhochschule – Technik und Informatik, Biel, Schweiz
- *Montani Bruno*, HES-SO Valais, Sierre, Schweiz
- *Mosimann François*, Université de Sherbrooke, Canada
- *Müller Irene*, Zentrum für Internationale Kooperation und Mobilität – ICM Wien, Österreich
- *Netthoevel Andreas*, Netthoevel & Gaberthüel, Biel, Schweiz
- *Oechslin Philippe*, Objectif Sécurité SA, Gland, Schweiz
- *Olsowski Gunter*, Fachhochschule Vorarlberg GmbH, Dornbirn, Österreich
- *Paunier Luc*, Université de Genève, Schweiz
- *Peter Daniel*, Hochschule Luzern – Wirtschaft, Schweiz
- *Petermandl Monika*, FH Wien, Österreich
- *Pfammatter Norbert*, Conservatoire de Lausanne, Schweiz
- *Poulain Patrice*, CHU Rennes, France
- *Reichenbach Roland*, Universität Basel, Pädagogische Hochschule FHNW, Schweiz
- *Renga Giovanni*, Università degli studi di Torino, Italia
- *Rey Yves*, HES-SO, Schweiz
- *Richli Paul*, Universität Luzern, Schweiz
- *Righetti Alberto*, Chêne-Bougeries, Schweiz
- *Rockenbauch Ralf*, Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes, Saarbrücken, Deutschland
- *Rückert Klaus*, Asklepios Klinik Nord Heidberg, Hamburg, Deutschland
- *Rutsch Kerstin*, Basel, Schweiz
- *Sauter Christian*, Zürich, Schweiz
- *Scaroni Fiorenzo*, SWITCH, Schweiz
- *Schilling Rudolf*, Zürich, Schweiz
- *Schips Bernd*, em., ETHZ, Schweiz
- *Schläpfer Thomas E.*, Universitätsklinikum Bonn, Deutschland
- *Schneider Paul M.*, Universitätsspital Zürich, Schweiz
- *Schönhagen Philomen*, Universität Fribourg, Schweiz
- *Schranz Michael*, Murten, Schweiz
- *Schumacher Aurelian*, Zürich, Schweiz
- *Schuurmanns Mareike*, Hogeschool Utrecht, Netherlands
- *Schüssler Bernhard F.*, Luzerner Kantonsspital, Schweiz
- *Sloane Peter F.*, Universität Paderborn, Deutschland
- *Sokal Etienne*, Université catholique de Louvain, Bruxelles, Belgique
- *Squifflet Jean-Paul*, Centre Hospitalier Universitaire de Liège, Belgique
- *Stütze Gerhard*, Fachhochschule München, Deutschland
- *Lindqvist Ossi V.*, University of Kuopio, Finland
- *Van Belle Simon*, Hôpital universitaire Ghent, Belgique
- *Van Dijk Ruud*, Conservatorium van Amsterdam, The Netherlands
- *Velghe Marc*, Sint Lievenscollege, Gent, Belgique
- *Vidal Pascal*, CERAM Business School, Sophia Antipolis Cedex, France
- *Von Meiss Peter*, Lausanne, Schweiz
- *Wagner Dieter*, Universität Potsdam, Deutschland
- *Walch Josef*, Reilingen, Deutschland
- *Walker Josef*, Hochschule für Technik und Wirtschaft, Chur, Schweiz
- *Wenger Küng Christa*, Luzern, Schweiz
- *Willemin Lucien*, HEG – Hochschule für Wirtschaft, Fribourg, Schweiz
- *Zehntner Daniel*, Liestal
- *Zweifel Peter*, UZH Universität Zürich, Schweiz

### Annexe 3: Coopérations nationales et internationales (état au 31.12.2009)

#### National

Commission	Domaine	Membre depuis	Fonction de l'OAQ
Projektgruppe Bologna der CRUS	Bologna-Prozess Schweiz	2003	Aktives Mitglied
Qualitätsnetzwerk Hochschulen Schweiz	Erfahrungsaustausch und QS-Projekte	2004	Geschäftsführung
Arbeitsgruppe «nationaler Qualifikationsrahmen»	Erstellen eines nationalen Qualifikationsrahmens	2005	Aktives Mitglied
Swissuni, Formation continue	Empfehlungen für die Qualitätsentwicklung in der universitären Weiterbildung	2006	Aktives Mitglied
Fachkommission (KFH) «Qualitätsmanagement und Akkreditierung»	Erfahrungsaustausch	2009	Aktives Mitglied

#### International

Commission	Domaine	Membre depuis	Fonction de l'OAQ
ENQA	QS in Europa	2002	Vollmitglied seit Dezember 2006
ECA	Länderübergreifende Anerkennung der Akkreditierungsentscheide	2003	Mitarbeit in allen 4 Arbeitsgruppen
Quality Audits Working Group	Internationale Arbeitsgruppe über Quality Audits	2007	Aktives Mitglied
INQAAHE	QS International	2003	Vollmitglied
IQA-ENQA	Internal quality assurance	2009	Mitglied der Steuerungsgruppe

## Annexe 4: Conférences 2009

### International

Date	Organisateur	Lieu	Titre	Conférencier
13.2.2009	AHPGS	Windenreute	Quality Assurance in the Bologna process beyond 2010	Heusser
16.11.2009	Rolle, Regulierung und Finanzierung von Privatuniversitäten in Bosnien-Herzegowina	Sarajevo	Accreditation of private institutions in Switzerland	Maurer
9.10.2009	Commission d'évaluation de l'enseignement collegial du Québec – Mission québécoise à l'OAQ	Berne	Présentation de l'OAQ	Crausaz
9.10.2009	Commission d'évaluation de l'enseignement collegial du Québec – Mission québécoise à l'OAQ	Berne	Internationalisation de l'OAQ	Beccari
17.9.2009	Deutsche Gesellschaft für wissenschaftliche Weiterbildung und Fernstudium e.V. (DGWF) Jahrestagung	Berlin	Qualitätskriterien für die universitäre Weiterbildung: Ein wirkungsorientierter Ansatz	Liechti

### National

Date	Organisateur	Titre	Conférencier
27.2.2009	Startmeeting Akkreditierung Weiterbildungsgänge Humanmedizin	Akkreditierungsverfahren 2011 – Aufwand und Nutzen für Fachgesellschaften/FMH	Heusser
4.3.2009	Akkreditierungsrat	Akkreditierungsverfahren Ausbildungsgänge Humanmedizin – Aufwand und Nutzen für Fachgesellschaften/FMH	Heusser
10.3.2009	MEBEKO	Akkreditierungsverfahren Humanmedizin – Aufwand und Nutzen	Heusser
21.3.2009	SSO	Akkreditierung Weiterbildungsgänge Zahnmedizin – Aufwand und Nutzen für Fachgesellschaften/SSO	Heusser
27.4.2009	HES-SO	Présentation de la procédure d'accréditation des filières d'études HES	Crausaz
3.11.2009	KFH-Tagung	Auf dem Weg zur institutionellen Akkreditierung	Crausaz
1.10.2009	Jahresversammlung Swissuni, Lugano	Partnerschaft Swissuni-OAQ. Empfehlungen für die Qualitätsentwicklung in der universitären Weiterbildung	Liechti

## **Annexe 5: Publications 2009**

- Rolf Heusser: Akkreditierung und Qualitätssicherung von Bildungsprogrammen im Medizinalbereich, in: Going-International Information Services, Ausgabe 2009
- Rolf Heusser/Mercedes Novier: Kommentar zum Medizinalberufegesetz (Art. 23, Accréditation obligatoire), Verlag Helbing & Lichtenhahn (September 2009)
- Rolf Heusser: Editorial and Conclusions in: ECA, The Benefits of Mutual Recognition of Accreditation and Quality Assurance Decisions
- Rolf Heusser/Laura Beccari/Andrea Schenker-Wicki: The Swiss External QA System: lessons learned over the past five years, in: Bologna-Handbuch, September 2009
- Monika Risse Kuhn/Christian Schneijderberg (ehem. VSS): Training of students as experts for external quality assurance – the Swiss experience, in: EUA Case Studies 2009
- Stephanie Maurer/Laura Beccari: Quality Audits in Switzerland, in: Trends of Quality Assurance and Quality Management in Higher Education Systems, AQA, Facultas Verlag, Wien, 2009

## **Annexe 6: Conseils scientifiques**

### *Conseil scientifique des hautes écoles universitaires*

Andrea Schenker-Wicki, Präsidentin, Mitglied seit 1.1.2006, Präsidentin seit 1.7.2008  
Professorin für Betriebswirtschaftslehre an der Universität Zürich und Direktorin des Executive MBA-Programms der Universität Zürich

Padraig Walsh, seit 1.8.2005  
Chief Executive of the Irish Universities Quality Board (IUQB), Dublin, Ireland and co-opted member of the ENQA Board.

Bernadette Charlier Pasquier, seit 1.7.2008  
Professorin (Professeure associée) am Zentrum für Hochschuldidaktik der Universität Freiburg

Reinhold R. Grimm, seit 1.8.2009  
Professor, stellvertretender Vorsitzender des Universitätsrates der Universität Wien (seit 2003), seit 2007 Vorsitzender des Akkreditierungsrates (Stiftung zur Akkreditierung von Studiengängen in Deutschland)

Andrée Sursock, seit 1.8.2009  
Dr., Senior Advisor der EUA, Mitherausgeberin des «Higher Education Management Journal» (IMHE/OECD) sowie Mitglied des Steuerungsausschusses der belgischen Agentur AEQES (Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur)

### *Conseil scientifique pour les hautes écoles spécialisées*

Dieter Euler, Mitglied seit 1.1.2007, Präsident seit 1.11.2008  
Professor für Bildungsmanagement und Wirtschaftspädagogik sowie Direktor des Instituts für Wirtschaftspädagogik, Universität St. Gallen

Jacques Bersier, seit 1.3.2009  
Professor, stellvertretender Direktor der Hochschule für Technik und Architektur Freiburg und Leiter des Bereichs angewandte Forschung und Entwicklung

Jürgen Freiherr von Troschke, seit 1.1.2007  
Geschäftsführender Vorstand der Akkreditierungsagentur für Studiengänge im Bereich Gesundheit und Soziales (AHPGS), Deutschland

Martin Prchal, seit 1.1.2007  
Direktor der europäischen Vereinigung für Musikhochschulen, AEC, Niederlande

Andrea Schenker-Wicki, seit 1.7.2008  
Professorin für Betriebswirtschaftslehre an der Universität Zürich und Direktorin des Executive MBA-Programms der Universität Zürich



**Impressum****Editeur**

Organe d'accréditation et d'assurance qualité  
des hautes écoles suisses (OAQ)  
Falkenplatz 9, case postale, CH-3001 Berne

Tél. ++41 (0)31 380 11 50

Fax ++41 (0)31 380 11 55

E-Mail [info@oaq.ch](mailto:info@oaq.ch)

[www.oaq.ch](http://www.oaq.ch)

**Rédaction**

Paul-Erich Zinsli, Petra Lauk Kwasnitza,  
Lotti Zahler, OAQ, Bern

**Concept**

Nose Design Intelligence, Zurich

**Impression**

Rickli + Wyss AG, Berne

**Tirage**

300 ex. en allemand

150 ex. en français

**Berne, avril 2010**

Organe d'accréditation et d'assurance qualité  
des hautes écoles suisses (OAQ)

Falkenplatz 9

CH-3001 Berne

Tél. ++41 (0)31 380 11 50

Fax ++41 (0)31 380 11 55

E-mail [info@oaq.ch](mailto:info@oaq.ch)

[www.oaq.ch](http://www.oaq.ch)

